

## Le lait et les anticipations irrationnelles

**A peine sortie des quotas laitiers, l'UE se trouve confrontée à une nouvelle crise laitière. La baisse des prix des produits laitiers semble en effet s'installer, exposant les producteurs à des difficultés de trésorerie pouvant vite devenir insoutenables. La précédente crise, celle de 2009, est encore inscrite dans toutes les mémoires, et on pensait ne plus revivre un tel désastre. La sortie des quotas laitiers était pourtant considérée, du côté de la Commission, comme une perspective positive. Comme en 2009, elle a commis une erreur d'appréciation. Elle n'a pas été la seule.**

L'époque est aux paradoxes. En matière de production laitière, nous sommes en plein dedans. D'un côté, la publication, le 3 juillet 2015, des comptes de l'agriculture française laisse transparaître une hausse du revenu des éleveurs laitiers pour l'année 2014. De l'autre, la baisse des prix des produits laitiers depuis janvier 2015 est manifestement porteuse, si elle se prolonge, d'une sévère correction de ce même revenu à la fin de l'année. En réalité, la lecture des données issues de l'Observatoire européen du marché du lait indique que la baisse des prix était déjà engagée globalement depuis le second semestre 2014, l'embargo russe ayant constitué un véritable point de bascule. A des degrés divers, la plupart des Etats membres sont touchés par ce recul des prix. Comparé à mai 2014, le recul du prix du lait s'élève à 28 % en Roumanie, de 27 % aux Pays-Bas, de 21 % en Allemagne, de 16 % en Pologne et de 14 % en France. Les prix des produits laitiers (beurre, poudres...) sont également orientés à la baisse. Si elle devait se prolonger encore quelques mois, la baisse affecterait durement les élevages laitiers, et l'on pourrait parler alors de crise de marché, à l'instar de celle de 2009. Bien qu'en recul, les prix aux producteurs étaient pourtant supérieurs en France, comparativement à ses voisins allemands et belges. Le marché français s'est par voie de conséquence ouvert aux importations, lesquelles ont augmenté de près de 50 % depuis le début de l'année. Une évolution anxiogène pour les éleveurs laitiers, exposés à l'agressivité des exportateurs allemands et belges, mais aussi à la baisse des importations des pays tiers, à l'instar de la Chine et de la Russie. Les exportations françaises de produits laitiers ont ainsi reculé de près de 22 % sur le premier trimestre 2015. Concernant la Russie, l'embargo russe continue à produire ses effets,

et dans la mesure où il risque de se prolonger encore de nombreux mois, les perspectives de débouchés ne sont pas très favorables. Sur un an, les importations de fromages de la Russie ont plongé de 64 %. Du côté de la Chine, les importations ont également connu un coup d'arrêt entre mai 2014 et mai 2015. Les achats de beurre réalisés par la Chine ont baissé de 44 %, de 33 % en poudre de lait écrémé, et de 53 % en poudre grasse. La politique de stockage engagée depuis plusieurs mois en est à l'origine, même s'il ne faut pas oublier que la croissance chinoise ralentit fortement.

Lorsque la décision de sortir des quotas fut prise, beaucoup tablait sur une croissance durable de la demande mondiale, située aux alentours de +2 % par an. Et les projections d'écoulement allaient bon train, puisque les débouchés étaient garantis par la vigueur de cette demande mondiale. Et les principaux pays producteurs d'anticiper allègrement la capacité des marchés à absorber leurs productions. Erreur manifeste d'anticipation, frôlant l'irrationnel ou bien pire, témoignant d'une méconnaissance du fonctionnement du système économique. Produire est une chose, vendre en est une autre. Dit autrement, le processus de réalisation d'une production sur un marché constitue un exercice des plus périlleux. Toute la question va être désormais de savoir comment la Commission va gérer cette première crise de l'après quota? Les doutes sont tels que même les plus libéraux, hier favorables à la libéralisation du marché du lait, appellent aujourd'hui à davantage de régulation. C'est le cas du très libéral député européen James Nicholson, qui, dans un rapport en instance de vote au parlement, préconise des mesures de régulation pour préserver le secteur laitier d'une concurrence effrénée et d'une crise qui, manifestement est déjà là. Son propos était bien différent il y a encore deux ans.

**Contact : Thierry POUCH**

### Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

9 avenue George V

75008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10

Fax : 01 53 57 10 05

Email :

accueil@apca.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public

Siret 180070047 00014

www.chambres-

agriculture.fr

Avec la participation  
financière du CasDAR

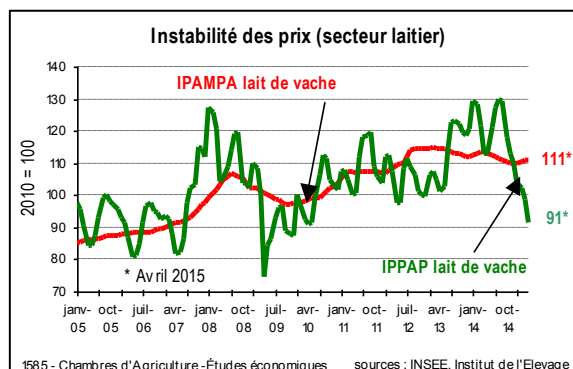


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

### Situation tendue pour les éleveurs laitiers

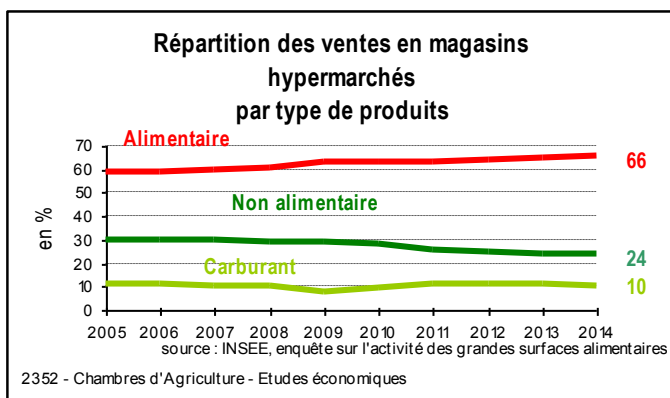


Depuis le début de l'année, l'indice prix du lait est repassé sous celui des moyens de production. Il ne suffit donc plus à couvrir les coûts de production. Les trésoreries se dégradent et obscurcissent les perspectives d'investissements et d'emplois sur les territoires. Tous les produits laitiers voient leurs prix orientés à la baisse, à l'exception peut-être du cheddar. Dans ce contexte, on n'a pas fini d'entendre parler de "patriotisme économique".

## La part de l'alimentaire se renforce dans la grande distribution

**La part des achats alimentaires en grandes surfaces augmente et dans le même temps, l'alimentaire compte de plus en plus dans le chiffre d'affaires des hypermarchés et des supermarchés. Le secteur de la grande distribution est très concentré mais les résultats économiques globaux restent faibles en pourcentage du chiffre d'affaires avec des résultats contrastés selon les rayons.**

Les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) occupent une place prépondérante pour les achats alimentaires des ménages. En effet, les hypermarchés et supermarchés<sup>1</sup> représentent 65 % de la valeur TTC<sup>2</sup> des ventes de produits alimentaires en 2013. Pour les petites surfaces d'alimentation générale (y compris magasins de produits surgelés), cette part est d'environ 7 %. Parallèlement, les rayons alimentaires comptent pour une part croissante du résultat global des GMS. En 2014, l'alimentation représente 66 % du chiffre d'affaires des hypermarchés et même 82 % pour les supermarchés. La part de l'alimentaire reste relativement stable dans les supermarchés depuis 1997. En revanche, dans les hypermarchés, elle passe de 59 % à 66 % du chiffre d'affaires entre 1997 et 2014. La part moins importante de l'alimentaire en hypermarché s'explique par une offre structurellement plus diversifiée dans les hypermarchés que dans les supermarchés.



Au vu de ces résultats, on voit bien combien la grande distribution est un débouché crucial pour les produits agro-alimentaires, et par voie de conséquence pour les agriculteurs, ce qui occasionne quelques tensions en matière de prix. Or, en France, le secteur de la grande distribution est très concentré, seules 7 enseignes se partagent plus de 75 % du marché en 2014. Les enseignes Carrefour et E.Leclerc totalisent à elles seules environ 40 % des parts de marché<sup>3</sup> (source Kantar). Les centrales d'achats se regroupent, également (Système U / Auchan, ...), renforçant le déséquilibre entre les agriculteurs ou les PME de l'amont et l'aval de la filière. Mais il est à noter que les industriels sont aussi parfois très concentrés avec par exemple le groupe Bigard qui réalise plus de 40 % des abattages en France<sup>4</sup>.

### Diminution des ventes en grandes surfaces en 2014

Le chiffre d'affaires global de la grande distribution diminue légèrement en 2014 (-0,9 %, en magasins et hors magasins entre 2013 et 2014). Ce résultat est dû à une baisse dans les trois grandes catégories de produits (alimentaire, non alimentaire et carburant). En 2009, le chiffre d'affaires avait diminué plus fortement (-3,4 %) mais avait progressé entre 2010 et 2013. En 2014, la diminution du prix des carburants est un élément de réponse (effet prix) et l'évolution du chiffre d'affaires global ne présume donc pas de l'évolution du résultat net du

secteur. Mais compte tenu du contexte économique, l'évolution des dépenses de consommation des ménages reste faible en 2014 (+0,6 %, après +0,4 % en 2013 et -0,3 % en 2012<sup>5</sup>). En 2012, d'après les dernières données disponibles, le résultat courant avant impôts des hypermarchés et des supermarchés était de 0,9 % du chiffre d'affaires. Pour une activité de commerce, la plus grande partie du chiffre d'affaires sert à payer les achats de marchandises (environ 80 %).

### Des résultats contrastés selon les rayons

L'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges mène par ailleurs une enquête plus détaillée sur les marges par rayon pour sept rayons alimentaires (boucherie, volaille, charcuterie, produits laitiers, fruits et légumes, poissonnerie et boulangerie). Les résultats sont contrastés d'un rayon à l'autre et montrent bien que les GMS, de par leur offre diversifiée peuvent réaliser des péréquations entre produits et entre rayons pour garantir une marge globale positive. En effet, quatre rayons ont une marge positive et trois rayons ont une marge nette négative (voir tableau). Pour ces derniers, les frais de personnel dédiés au rayon sont plus importants (>10€ pour 100€ de chiffre d'affaires), ce qui peut en partie expliquer les différences.

Marges nettes par rayon :

En € pour 100 € de chiffre d'affaires	Boucherie	Volaille	Charcuterie	Produits laitiers	Fruits et légumes	Poissonnerie	Boulangerie
Marge nette après impôts sur les sociétés en 2013	-1,2 %	5,4 %	5,5 %	1,4 %	1,3 %	-4,4 %	-1,4 %
Marge nette après impôts sur les sociétés en 2012	-0,8 %	5,3 %	5,8 %	2,4 %	0,9 %	-3,7 %	-1,3 %

Source : Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

### Part croissante sante du drive

En 2014, la croissance des achats de produits de grande consommation est alimentée par le *drive*, et certains formats des enseignes (magasins de proximité) alors que les très grands hypermarchés perdent des parts de marché « Le *drive* est une forme de vente par laquelle le consommateur retire ses achats dans un lieu dédié (magasin, entrepôt, etc.) après avoir passé une commande via un site web »<sup>6</sup>. Ce mode d'achat s'est fortement développé depuis le début des années 2010. Il ne représente aujourd'hui que 4 % de parts de marché pour les produits de grande consommation, mais les dépenses via ce circuit progressent de près de 20 % entre 2013 et 2014<sup>7</sup>. Le *drive* recrute et fidélise des consommateurs. Il s'agit souvent de ménages jeunes avec des enfants en bas âge. Le panier moyen est lié à ce profil avec des produits pour les jeunes enfants ainsi que des produits stockables « fond de placard ». Le *drive* constitue donc un relais de croissance pour les enseignes de la grande distribution alors que le hard discount n'a finalement pas séduit les Français. En effet, ces magasins ont connu une forte inflation en 2012 et se repositionnent en élargissant leur gamme par exemple.

### Contact : Viviane PONS-THEVENOT

#### Pour en savoir plus :

Insee Focus N° 29 - juin 2015 « La grande distribution se recentre sur les produits alimentaires » - INSEE, compte du commerce - Rapport 2015 de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges

<sup>1</sup>Les supermarchés font entre 400 et 2500 m<sup>2</sup> et les hypermarchés, plus de 2500 m<sup>2</sup>

<sup>2</sup>Toutes Taxes Comprises

<sup>3</sup>Produits de grande consommation et produits frais libre-service

<sup>4</sup>Données 2012, source Yves Tregaro, FranceAgriMer, « Industrie de la viande : la restructuration du paysage français »

<sup>5</sup>Source INSEE Première n°1554 - juin 2015, « La consommation des ménages est encore convalescente en 2014 »

<sup>6</sup>Source INSEE

<sup>7</sup>Source FranceAgriMer, d'après KANTAR WorldPanel

Univers de produits = dépenses des ménages ordinaires en produits de grande consommation + frais libre-service, pour la consommation au domicile. Ces données sont issues d'un panel et ont donc une valeur de probabilité.

**Après deux années de baisse (2012, 2013), le revenu agricole moyen par actif progresse en France ; c'est insuffisant pour compenser la dégradation du revenu des années précédentes, mais le revenu agricole moyen reste à un niveau élevé.**

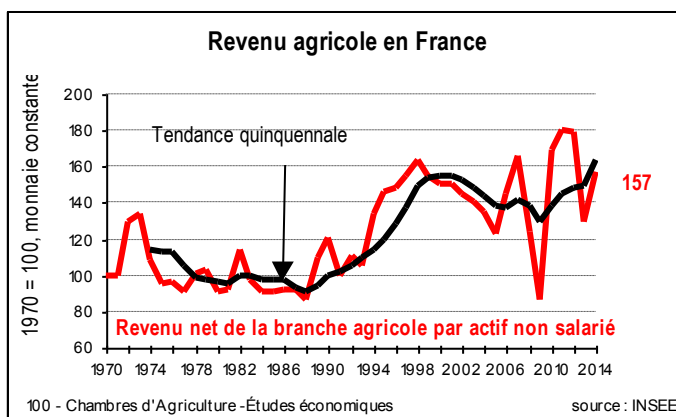
### Hausse du revenu agricole en 2014

Le 3 juillet dernier, les comptes de l'agriculture ont été présentés à la Commission Nationale des Comptes de l'Agriculture. Selon l'INSEE, l'année 2014 se serait soldée par une progression de 20, 8 % du revenu agricole moyen par rapport à 2013, en termes réels<sup>1</sup>. Plusieurs éléments conjoncturels ont contribué à cette croissance :

- ◆ hausses de la valeur de la production viticole et de la production laitière qui compensent la dégradation des autres grands secteurs d'activité (céréales, fruits, viandes bovines et porcines),
- ◆ baisse du prix des intrants (aliment du bétail, énergie et engrais, surtout),
- ◆ les subventions sont stables.

A moyen terme, la croissance du revenu de 2014 ne compense pas les baisses (les chutes) des deux années précédentes. Cependant, le trend de moyen terme est tout de même haussier (graphique 1).

Graphique 1



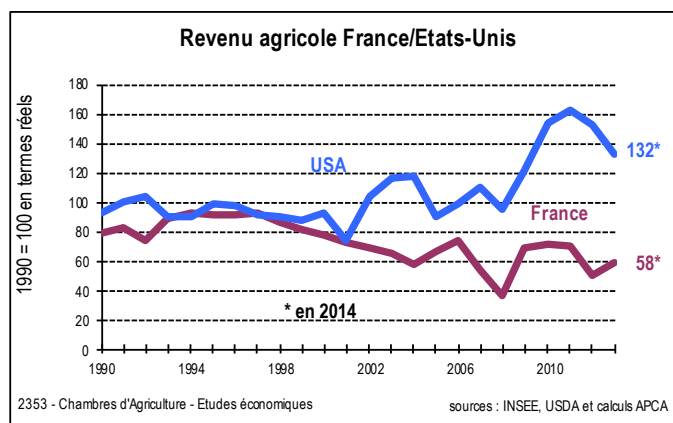
### Revenu agricole : comparaison France / États Unis

Pour donner plus de sens à l'indicateur de revenu publié par l'INSEE, il serait utile de le comparer avec les indicateurs de revenu d'autres grandes nations agricoles. C'est toujours un peu délicat de faire des comparaisons internationales d'indicateurs économiques. Pourtant dans l'agriculture et les industries agroalimentaires, c'est un exercice important, peut-être même incontournable compte tenu de leur degré d'insertion dans l'économie agricole mondiale. Pour se convaincre du fort taux de mondialisation de la filière agroalimentaire française (s'il en était encore besoin), l'examen du Tableau d'Entrées-Sorties (TES) de l'INSEE est assez éloquent. Pour mémoire, le TES est un outil macroéconomique qui retrace, en autre, l'utilisation de la production de chaque branche d'activité : consommation des ménages, investissement, exportations,... En 2013, le ratio Exportations / Production de produits s'élevait à 23 % pour la branche « Agriculture, sylviculture et pêche », et 27 % pour la branche « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac », contre 15 % pour l'ensemble des branches (y compris, les services non marchands)<sup>2</sup>. Assez naturelle-

ment (et peut-être de manière un peu trop naturelle, justement), s'agissant de comparaisons internationales, dans le domaine agricole, les regards se tournent vers les États-Unis. Or, le revenu agricole américain connaît une toute autre évolution que celle constatée en France (graphique 2). En effet, aux États-Unis, le revenu agricole augmente... Il s'agit du revenu agricole global dégagé par l'ensemble des unités de production dont la nature est très diverse aux États Unis qui va des exploitations familiales (elles-mêmes très hétérogènes : petites exploitations de loisirs exploitations de retraités, exploitations familiales moyennes, grandes et très grandes) aux sociétés. Compte tenu de cette diversité, la statistique agricole américaine ne calcule pas de revenu moyen par exploitation ou actif agricole.

Le revenu agricole américain global ne cesse de progresser depuis une dizaine d'années grâce, notamment, à une croissance très forte des productions de grandes cultures. Dans le même temps, le revenu agricole français global a baissé durant la décennie 2000 et semble s'être stabilisé depuis le début des années 2010 (en dépit de l'instabilité interannuelle)... La croissance du revenu agricole moyen national français (graphique 1) s'explique donc, principalement par l'érosion du nombre d'actifs agricoles (au dénominateur du ratio Revenu global / Main d'œuvre agricole). La comparaison France / États-Unis montre que l'agriculture française est dans une phase de redimensionnement économique de long terme qui se poursuit avec ce paradoxe que la surface économique de l'agriculture française s'érode (baisse du revenu agricole, baisse de la main d'œuvre) en dépit de ses performances en terme productivité, compétitivité et résultats du commerce extérieur. Le paradoxe est d'autant plus fort qu'aux États-Unis, la surface économique de l'agriculture (selon les mêmes critères de revenu global et d'emploi) progresse...

Graphique 2



Pour les États-Unis, l'indicateur de revenu du graphique est le Net Cash Income ; il est méthodologiquement proche (mais pas équivalent) du Revenu Net de la Branche Agricole calculé par l'INSEE en terme global (ensemble de la branche, graphique 2) ou par actif non-salarié (graphique 1). Ces deux indicateurs suivent la même logique comptable : production + subventions - CI - Amortissements - Autres charges (intérêts, charges salariales, location des terres, bâtiment et matériel agricole).

### Contact : Didier CARAES

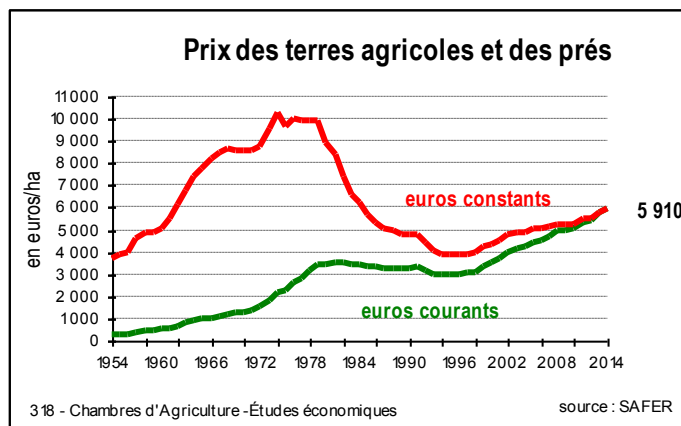
<sup>1</sup> Lors de la CCAN, l'INSEE présente un compte macroéconomique (Ferme France) dont nous avons repris les indicateurs de revenu dans ce texte pour pouvoir faire une comparaison avec les indicateurs de revenu agricole des États Unis qui sont, eux aussi, calculés dans une optique macroéconomique. Le Ministère de l'agriculture calcule des indicateurs de revenu sectoriels par orientations de production que nous ne présentons pas ici mais que nous avons évoqués dans un document spécifique sur les comptes de l'agriculture (« Comptes de l'agriculture de l'année 2014 : hausse des indicateurs de revenu », Analyses et perspectives n° 1507, juillet 2015).

<sup>2</sup> Les données des TES de l'économie française sur longue période sont disponibles sur le site de l'INSEE ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) à la rubrique Comptes nationaux - Finances publiques / Comptes nationaux annuels / Tableaux de synthèse : TES et TEE.

**Un marché foncier rural en France globalement déprimé sauf celui des terres agricoles et des vignes qui reste quant à lui dynamique**

Lors de la conférence de presse du 28 mai 2015, la FNSAFER a présenté les marchés fonciers ruraux en 2014. Elle se félicite du rythme annuel de l'extension urbaine qui a diminué de moitié entre 2008 et 2014 : 45 000 hectares ont été artificialisés en 2014 contre 90 000 ha en 2008.

Concernant les terres et prés libres non bâtis, le prix moyen est de 5 910 € l'hectare en 2014, soit une augmentation de 2,9 %. Dans les zones d'élevage bovin, il est à 4 390 € l'hectare. Ce sont surtout des personnes morales agricoles qui achètent ces biens libres situés dans le Grand Ouest et le Sud de la France.



Quant aux vignes d'appellation d'origine protégée, le prix moyen est de 136 400 € l'hectare, soit une augmentation de 3,6 %. En Champagne, la hausse du prix à l'hectare atteint 4,2 % en 2014. Cette progression s'explique par la hausse des revenus en Champagne où les dernières transactions ont battu des records. Les acheteurs sont des particuliers qui cherchent à diversifier leur patrimoine et bénéficient d'avantages fiscaux.

Quant aux vignes à eaux-de-vie AOP (Cognac, Armagnac), le prix est de 41 000 € l'hectare, soit une augmentation de 5,1 % soutenue par la hausse du cognac.

Dans les zones de grandes cultures, le prix en 2014 est de 6 810 € l'hectare.

Quant aux maisons à la campagne, le prix moyen unitaire s'affiche à 158 000 € en 2014, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2013 due à la crise. Le nombre de transactions est en légère hausse (+ 2 %) car les conditions de financement sont favorables malgré le contexte économique morose.

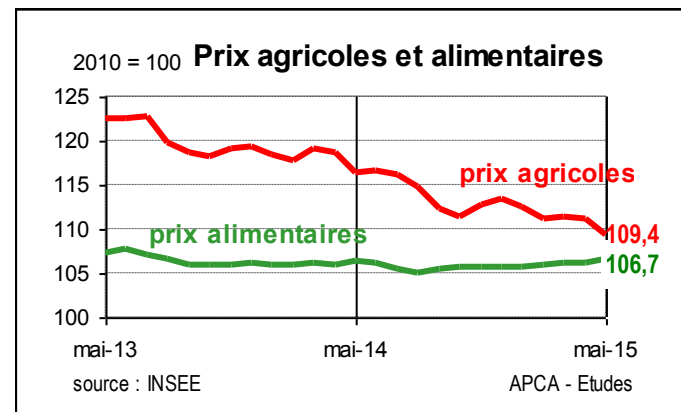
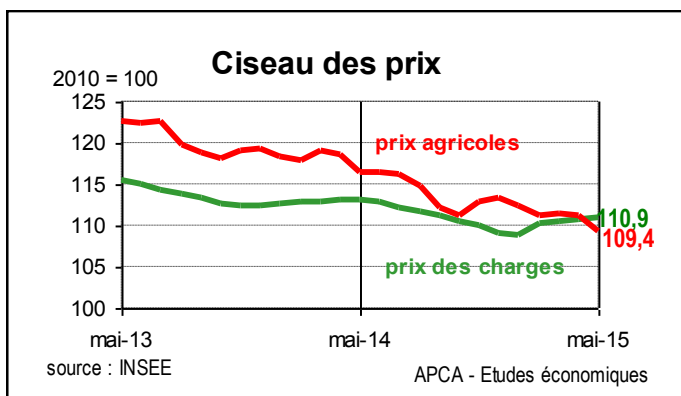
Quant aux forêts de grande taille, le prix moyen est de 3 940 € l'hectare, soit un repli de 0,1 % en 2014. Ce recul est sous l'influence de la morosité des industries du bois.

En conclusion, les SAFER souhaitent maintenir des outils de régulation pour assurer la transparence du marché afin de soutenir l'installation de jeunes agriculteurs, de ralentir le grignotage des terres agricoles au profit des villes et de préserver un maximum de sols naturels. 2015 a été déclarée « année internationale des sols » par la FAO et la FNSAFER s'associe à cette initiative.

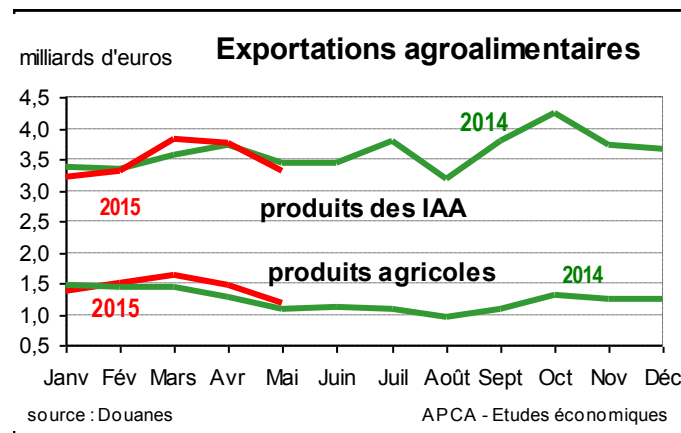
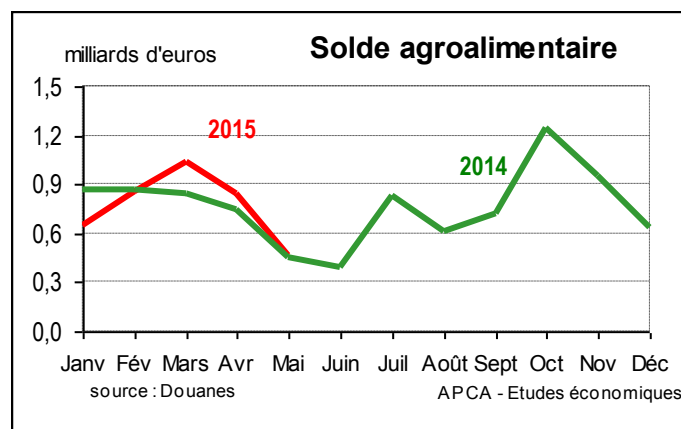
**Contact : Chantal ROVELLI**

**Plus d'infos :**

[http://www.safer.fr/iso\\_album/3-2015-synth-12p\\_bd.pdf](http://www.safer.fr/iso_album/3-2015-synth-12p_bd.pdf)



% (Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
Prix alimentaires	- 0,2	0,4	- 1,2
Prix agricoles	- 1,7	- 6,1	- 10,8
Prix des charges	0,1	- 1,9	- 4,0
Inflation	- 0,1	0,3	0,7



Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	En mai	Cumul annuel
2015	0,464	3,835
2014	0,455	3,782